

Déclaration liminaire

CTPD DU 25 NOVEMBRE 2004

Les représentants du SNADGI CGT 43 ont cru comprendre, Monsieur le Directeur, que le dialogue social et la concertation n'étaient pas de vains mots pour vous. Comme l'a exigé notre Ministre M. SARKOZY, lors d'une rencontre avec les Organisations Syndicales représentatives au Ministère des Finances en Avril 2004, tout doit être mis en œuvre pour échanger, dialoguer...rien ne doit être imposé. A cette occasion il a fait part de ses exigences en la matière. Dans ce qui ressemble à un réel contrat d'objectifs il souhaite que chacun soit à l'écoute des agents. Il affirme qu'on ne dirige bien qu'en dialoguant avec eux, en écoutant leurs attentes. Il dit que le changement pour être acceptable doit être expliqué et mis en œuvre de manière juste. Si l'on veut améliorer l'efficacité collective, une véritable démocratie sociale doit être mise en œuvre, c'est un enjeu absolument capital. Les réorganisations doivent être lisibles sans être plaquées ou imposées. Elles ne doivent pas non plus détériorer les conditions de travail des agents. Evidemment elles doivent être soigneusement préparées en les accompagnant techniquement et socialement. Il insiste auprès des responsables de service pour multiplier les initiatives de lisibilité des évolutions en les annonçant et en les expliquant. Il souhaite aussi que les relations s'humanisent pour qu'il y ait un dialogue social vivant. Il prend l'engagement de consulter les syndicats sur la définition et la mise en place des indicateurs avant toute décision. Avant de quitter son Ministère il a aussi insisté, fin Octobre, sur la qualité des relations de contact et de proximité entre l'administration fiscale et la population, c'est à dire toutes les françaises et tous les français. Pour lui l'administration est une administration de proximité au contact direct de nos compatriotes sur l'ensemble du territoire.

Vous êtes passé dans les services pendant les vacances de la Toussaint, même si le choix de cette période a étonné nombre de nos collègues, vous avez certainement pu vous rendre compte de la qualité du travail des agents. La législation fiscale est de plus en plus touffue et complexe L'avenir, comme le souligne notre Ministre, est donc à une administration fiscale qui conseille autant qu'elle contrôle. Pourtant les suppressions d'emplois que notre département a subi ont dû forcément attirer votre attention. Vous avez probablement constaté que nous ne pouvons plus rendre un seul poste, si nous voulons remplir toutes nos missions et les objectifs qualitatifs qui nous sont donnés sur tout le territoire. Au 01/09/2003 la Haute-Loire a dû rendre 5 emplois. La DSF 43 sous les ordres de la DGI a signé dans le cadre d'un contrat la suppression de 6 autres postes pour l'année 2004 et encore 6 autres pour l'année 2005. Aujourd'hui dans le cadre d'une réorganisation de service au plan national vous nous demandez d'avaliser 2 suppressions supplémentaires de postes de cadre C. Un est compensé par la création d'un poste A (IFU Brioude), mais l'autre est une perte sèche pour le département. Cela, malgré la signature d'un contrat, porte à 7 le nombre d'emplois supprimés en Haute-Loire. Jusqu'où devons nous aller..

Toujours décidé par la DGI vous demandez encore plus avec moins de moyens, exemple la mise en place de l'ARTT sans créations d'emplois (arithmétiquement il manque 32 emplois en H-Loire.. et ça marche !!!). Nous exigeons que la Haute-loire ne subisse plus de suppressions d'emplois et ce dès cette année. La politique de rapprochement sous forme de pôles, de fusions etc... pour cacher les misères en matière d'emplois n'est pas pertinente. Si cette politique de suppressions de postes continue ne doutez pas que la réaction des agents pourrait être à la hauteur de la casse subie. Lors des HMI récentes, très suivies, ils ont manifesté un agacement réel. Nous voulons aujourd'hui une réponse sur cette question.

De même l'illusoire interlocuteur fiscal unique pour les professionnels comme pour les particuliers n'est qu'une utopie. Depuis le début le SNADGI CGT la dénonce et la DG commence à faire marche arrière sur de nombreux points. Le SNADGI, au sein de la CGT dénonce la casse du Service Public planifiée par les pouvoirs publics depuis de trop nombreuses années avec plus ou moins de zèle. Il dénonce la désinformation chronique à l'encontre des administrations et de leurs serviteurs, pourtant garants de justice et d'équité entre tous les citoyens/usagers sans nuances de haut ou de bas. Et que peut on dire de cette politique qui sous prétexte de productivité et de rendement, fusionne, transfère, mutualise, rapproche... voire supprime des pans entiers de services et cela sans avoir au préalable défini en concertation avec les agents et leurs représentants, avec les

usagers et leurs représentants et avec les élus locaux les missions qui sont dévolues à un véritable Service Public fiscal et foncier de Qualité et de Proximité. En milieu rural c'est la désertification planifiée... par l'état. C'est tout simplement hallucinant et irresponsable.

Non le Service Public français n'est pas le responsable des déficits, du trou de la Sécu... Non il n'abrite pas en son sein des bandes de fainéants. Comme hier le SNADGI CGT demande que les missions fiscales et foncières soient clairement définies. Après il sera temps de se mettre autour d'une table et de réellement discuter des moyens de leur mise en place. Le SNADGI CGT est conscient que dans un monde en perpétuel évolution, des changements soient indispensables pour s'adapter. Il ne prône pas l'immobilisme. Néanmoins cela doit se dérouler de manière concertée, réaliste, responsable avec un souci de justice et d'équité entre tous. La politique seule ne doit pas imposer son diktat. Le pragmatisme doit s'imposer à toutes les parties concernées. Tous prosélytismes et idéologies doivent s'effacer devant les notions de Service Public garantes d'égalité, de fraternité et de justice pour tous cela n'exclue nullement la recherche d'efficacité, d'efficience, de rationalité. Oui Monsieur le Directeur tous les agents de la DSF 43, comme ailleurs, ont l'ambition et encore l'envie de rendre le meilleur service à l'utilisateur. Non ils n'ont pas l'impression d'être des nantis profitant des largesses de la nation. Leur pouvoir d'achat pour la très grande majorité d'entre eux a fondu en euros constants et hors promotions d'un quart depuis 20 ans, 5% depuis 2004. Ce n'est pas parce que quelques privilégiés ont grâce à des mesures catégorielles très ciblées et à une totale dévotion à la politique ultra libérale en cours actuellement que le compte y est. L'arbre de la méritocratie, activé lors de la nouvelle notation et concrétisée sous forme de prime individuelle, servira d'abord à cacher la forêt de la casse du salaire et du pouvoir d'achat. Sur ce sujet aussi nous voulons une réponse.

Le discours culpabilisant les fonctionnaires, qui prône la remise en cause des services publics sous prétexte de productivité ou de rentabilité est une ineptie. Depuis quand un service public devrait il remplir Ces objectifs. Quel est pour vous le sens de Service Public. Oui Monsieur le Directeur, en Haute-Loire comme dans toute la France le Service Public doit être disponible, efficace, efficient, rationnel donc garant des deniers des citoyens contribuables dont nous faisons parti ne l'oublions pas. Cela Monsieur le Directeur l'immense majorité des agents de la DGI en est consciente.

L'immense majorité des agents de notre beau département souhaite continuer à vivre au pays. Le carriérisme à tout prix exigeant le ralliement obligatoire à des objectifs politiques, gage de promotions, ne les intéresse pas. Avec eux le SNADGI CGT défendra un service public de qualité et de proximité assurant l'égalité pour tous les citoyens. Il s'engage à informer, à revendiquer, à prévenir et combattre toute dérive. Il s'engage à défendre tous les agents, pour lui il n'y a pas les agents d'en haut et les agents d'en bas. L'objet de cette réunion le démontre. A ce niveau d'ailleurs une prise de conscience générale doit rapidement intervenir. Nous sommes sur le même bateau avec le même cap, personne n'a intérêt à scier la branche sur laquelle il est assis.

Sachez enfin Monsieur le Directeur que le SNADGI CGT 43 sera toujours derrière vous pour défendre toutes les initiatives que vous devriez prendre pour défendre et développer les options que nous évoquons. Evidement si les trop nombreuses dérives récentes devaient continuer croyez bien que le SNADGI CGT 43 sera toujours présent pour les dénoncer et les combattre. **Des concentrations récentes ont été initiées, de façon opaque,** contre le souhait de la majorité des agents et de leurs représentants et ce à l'encontre d'un réel Service Public de Qualité et de Proximité. Aujourd'hui croyez vous que l'obligation faite aux usagers de parcourir à leurs frais, à leurs risques et périls, parfois en prenant sur leur temps de travail, plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres soit vraiment une avancée qualitative sans parler de proximité. Nous pouvons le constater pratiquement tous les jours. Est ce cela la performance ? Vous noterez que depuis 2002 les agents de la Haute-Loire ont répondu massivement, souvent courageusement aux appels des représentants des personnels. Le SNADGI 43 s'engage au delà des simples paroles, comme il l'a toujours fait, à honorer et à remplir réellement tous les engagements passés lors des dernières élections pour défendre tous les agents, leurs outils de travail et toutes les missions fiscales et foncières qui leur sont assignées. Le SNADGI 43 dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit, il ne s'arrête pas au discours de circonstances. Alors Monsieur le Directeur pouvons nous dire aujourd'hui « Tous ensemble », vous et nous même combat...pour un véritable Service Public de Qualité et de Proximité.